



Strasbourg, le 1^{er} octobre 2025

CDE-OJ(2025)001ann

Or. angl.

CONSEIL DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES DU CONSEIL DE L'EUROPE

84^e RÉUNION

Venise, le 8 octobre 2025 de 15h00 à 17h00

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Élection du Président et des Vice-Présidents

Le Conseil est invité à élire un nouveau Président et deux Vice-Présidents conformément au [Règlement intérieur révisé](#) du Conseil des élections démocratiques.

Les candidats suivants ont été proposés :

- Par l'Assemblée parlementaire : M. Pablo Hispán (comme Président)
- Par le Congrès : M. Stewart Dickson (comme Vice-Président)
- Par la Commission de Venise : M. Srdjan Darmanović (comme Vice-Président)

3. Vote à l'étranger

Le Conseil est invité à entériner la compilation sur le vote à l'étranger ([CDL\(2025\)055](#)).

Par ailleurs, le Conseil est invité à tenir un échange de vues sur la possibilité de proposer à la Commission de Venise la préparation d'un nouveau rapport sur le vote à l'étranger qui tiendrait compte des développements survenus depuis l'adoption du rapport sur le vote à l'étranger en 2011 ([CDL-AD\(2011\)022](#)) ; voir la note préparée par le Secrétariat de la Commission de Venise, [CDL\(2025\)056](#).

Le Conseil sera informé de la proposition approuvée par le Bureau de l'Assemblée parlementaire visant à tester la faisabilité de l'observation du vote à l'étranger dans le cadre des élections législatives en République de Moldova (28 septembre 2025) [AS/Bur \(2025\) 50](#).

4. Garantir le droit à des élections libres à tous les niveaux de gouvernance en Europe

Le Conseil sera informé et procédera à un échange de vues sur le rapport sur le droit à des élections libres aux niveaux local et régional, qui est actuellement en cours d'élaboration par le Congrès et sera soumis pour adoption à la session du Congrès en mars 2026.

5. Programmes de coopération électorale de l'Assemblée parlementaire : progrès, accomplissements et synergies futures

Le Conseil sera informé des programmes de coopération électorale de l'Assemblée parlementaire. Un échange de vues aura ensuite lieu.

6. Statut des observateurs internationaux lors des élections locales et régionales

Le Conseil sera informé et procédera à un échange de vues sur le statut des observateurs internationaux lors des élections locales et régionales. Cette question sera à l'ordre du jour des travaux ultérieurs du Congrès, sur la base des questions soulevées dans certains États membres dans le cadre de l'observation électorale.

7. Échange de vues sur les activités futures et autres questions d'intérêt pour le Conseil des élections démocratiques

Les membres du Conseil sont invités à fournir des informations sur les questions d'intérêt pour le Conseil.

8. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 11 décembre 2025 de 10h00 à 12h00.